

## Dispositifs :



Le CHRS est agréé pour 80 places en diffus répartis principalement sur le territoire d'Arles. Ce qui représente un parc immobilier de quinze à vingt appartements de typologies différentes en fonction des familles accueillies.

## Public :



Le CHRS accueille des personnes, couples, avec ou sans enfants, familles monoparentales en situation de rupture d'hébergement ou de logement et/ou rencontrant des difficultés sociales, sans conditions administratives, ni de ressources.

## Coordonnées / horaires :

CHRS AMA

ZAC Fourchon - 13200 Arles

Tél 04.90.96.53.10 / Fax : 04.90.96.20.70

[secretariat@ama-arles.fr](mailto:secretariat@ama-arles.fr)

<https://ama-arles.fr/>

8h à 17h : secrétariat

24h/24h : permanence astreinte



## Orientations :

*Les personnes sont orientées par le SIAO via son service d'orientation.*

### ➤ SIAO 13

**Urgences : 115**

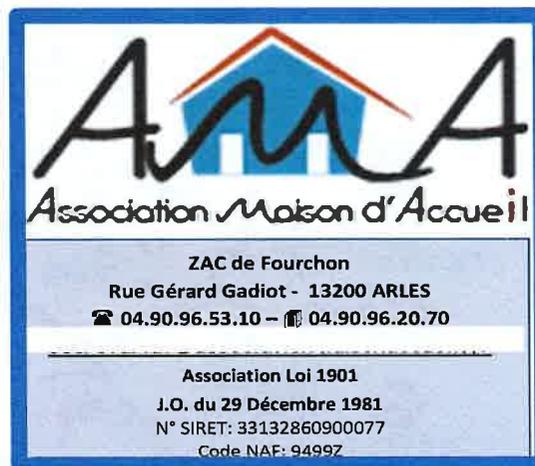
**Pôle accueil SIAO : 06 49 52 90 72**

*demande@siao13.fr*

**Permanence pour les professionnels :**

*9h30 à 12h00 au 04 91 03 39 91*

### ➤ Le service C.H.R.S. de Maison Accueil



### ➤ Site web de Maison Accueil :

<https://ama-arles.fr/>

**CENTRE D'HEBERGEMENT  
ET DE REINSERTION  
SOCIALE**

Le CHRS de la Maison d'Accueil est un établissement social intervenant dans le domaine de l'accueil, de l'hébergement, de l'accompagnement, de la réinsertion sociale et professionnelle des personnes ou des familles connaissant de graves difficultés.



TEL : 04.90.96.53.10

Site web AMA : <https://ama-arles.fr/>

# MISSION

Le service CHRS a pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

# ACTION

Elle est organisée autour de quatre grandes directions :

- ◆ Proposer de manière transitoire un lieu de vie individuel sécurisant, comme support au projet de la famille accueillie,
- ◆ Créer les conditions humaines et matérielles pour qu'une dynamique de projet puisse émerger, dans le respect de la personne accueillie,
- ◆ Constituer un lieu ressource d'aide technique et de soutien humain aux personnes pour les aider à recouvrer leur autonomie,
- ◆ Travailler en partenariat avec les pouvoirs publics, les autres associations et fédérations.

La finalité est que les personnes accèdent à un logement correspondant à leurs besoins, adapté à leurs moyens, notamment financiers, de façon autonome.



Notre intervention auprès des personnes hébergées nécessite à la fois une ouverture vers l'environnement dans lequel ils vivent et une coordination avec les partenaires du réseau qui collaborent dans la prise en charge.

Parmi les actions que nous menons, l'accompagnement social global permet d'expliquer le fonctionnement des dispositifs et des administrations pour que les personnes accèdent à l'autonomie dans leurs démarches.

L'hébergement dans des logements diffus de la ville multiplie le nombre des interlocuteurs, nous sommes ainsi amenés à travailler avec les opérateurs institutionnels et associatifs.

